



**RAPPORT
DU MAIRE**
sur la situation financière
de l'arrondissement de
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève

Mai 2021

Nouveau parc de l'Anse-aux-Rivard, à Sainte-Geneviève

Mot du maire

Chères concitoyennes
Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, je me réjouis, au nom des membres du conseil d'arrondissement et en mon nom propre, de vous présenter le rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Ce rapport est le reflet des résultats financiers de l'année précédente, des données budgétaires de l'année en cours ainsi que de nos orientations générales pour 2021.

Malgré la pandémie de Covid-19 et les nombreux défis à l'arrondissement, nous avons continué notre travail afin d'offrir aux citoyens de l'arrondissement les meilleurs services possibles et ce dans un esprit de transparence et de saine gestion financière. Je tiens à souligner l'excellent travail de tous nos employés.

Un grand merci aux citoyens pour leur confiance et leur appui. C'est en collaborant tous ensemble que nous améliorons continuellement la qualité de vie dans notre arrondissement!



Normand Marinacci, LL.L.
Maire



États financiers 2020

Budget de fonctionnement

Pour l'année 2020, l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève avait un budget de fonctionnement de 10 788 000 \$, réparti comme suit :

- des revenus de source locale totalisant 610 100 \$;
- une allocation de 8 501 400 \$ provenant de la Ville de Montréal, et une taxe d'arrondissement de 1 677 200 composée d'un transfert et d'une taxe relative aux services.

Au terme de l'exercice financier 2020, l'arrondissement a pu réaliser un surplus de gestion de 170 100 \$.

En raison de la COVID-19, nous notons une variation défavorable de 0,2 M\$ comparativement à 2019. Cette variation est occasionnée par la perte de revenus de location des glaces, des espaces et de la palestre au Centre sportif Saint-Raphaël.

★ *En milliers de dollars*

Exercice terminé le 31 décembre 2020

	BUDGET 2020	RÉALISATIONS 2020	RÉALISATIONS 2019
Revenus	10 788	10 474,4	10 605
Dépenses	10 788	10 993	11 158
Excédent de gestion		(518)	(553)
Affectations		83,6	39
Surplus de gestion selon le budget modifié		(435,1)	(514)
Correction - Corporatif		605,2	184
Excédent de gestion		170,1	(330)

Dépenses d'immobilisations 2020

L'enveloppe du programme décennal d'immobilisations (PDI) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève était constituée en 2020 d'un montant initial de 2 927 000 \$.

Principales réalisations

En dépit de la pandémie, divers investissements ont été réalisés en 2020.

Nous pouvons, entre autres, retenir :

- la mise en œuvre du programme de réfection des bâtiments, pour 350 000 \$;
- la construction de chaussées et le drainage de diverses rues afin d'améliorer l'état du réseau routier de l'arrondissement, pour 4,2 M\$;
- la mise en œuvre du programme de réaménagement de parcs, pour 430 000 \$;
- l'acquisition d'équipements pour réduire la vitesse et apaiser la circulation, pour 60 000 \$.

* Saviez-vous que nos documents financiers sont également déposés sur le site Internet?

En savoir plus : montreal.ca/lile-bizard-sainte-genevieve



Indications préliminaires pour l'exercice 2021

Budget de fonctionnement

Pour l'exercice 2021, l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève a adopté un budget de 11 062 500 \$. Le financement de ce budget se présentait comme suit : des revenus de source locale de 630 200 \$, une allocation de la Ville de Montréal de 8 661 300 \$, et une taxe d'arrondissement pour un montant de 1 771 000 \$.

Programme de dépenses en immobilisations

Voici les projets prévus pour l'année 2021:

- l'aménagement du parc de l'Anse-aux-Rivard, à Sainte-Genève;
- la finalisation du chalet au parc Jonathan-Wilson;
- l'aménagement de la cour des travaux publics;
- l'aménagement piétonnier à Sainte-Genève dans le cadre du Programme d'implantation de rues piétonnes et partagées, de la Ville de Montréal;
- la construction de la chaussée, d'un égout sanitaire et d'un poste de pompage sur la Terrasse Martin et le chemin Bord-du-Lac, à L'Île-Bizard.

